

LE POIDS DE L'ECONOMIE VIRTUELLE DANS UN PAYS EN VOIE DU DEVELOPPEMENT : LA TUNISIE

Fathy BOULIFA*Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse (Tunisie)*

fathyboulifa@gmail.com

Sarra Kebblouti*Université de Oum El Bouaghi (Algérie)*

Résumé

Le progrès technologique qui a marqué le monde depuis la deuxième moitié du 20^{ème} siècle a favorisé la rapidité et la simplicité des transactions financières et l'interdépendance entre ce monde économique spéculatif virtuel et l'économie productive réelle, dans tous les pays de monde. Même si le degré de ce progrès et l'ampleur de ces transactions variaient entre les pays développés et les pays sous-développés, comme la Tunisie, leurs impacts de dérivation affecteraient tous les pays et notamment les pays soumis au capitalisme international qui n'ont pas les moyens de faire face aux crises économiques et financières qui ont marqué la vie des gens dans le monde, ces dernières années.

Cette recherche sera axée sur l'économie de la finance et son interaction avec l'économie réelle et sur l'évaluation de son importance dans l'économie tunisienne. On justifie ce choix par la disponibilité de ses données et de ses statistiques en comparaison à l'économie virtuelle de jeux, difficilement comptabilisable, dont les données sont encore rares et peu fiables, notamment dans les pays sous-développés comme la Tunisie.

Les principales problématiques de cet article se résument dans la controverse de la notion d'« économie virtuelle », son ascension, son rapport avec l'économie réelle et son apport à l'emploi.

Mots clés : économie virtuelle – technologie – dématérialisation - internet – financier

Abstract

The technological progress that has marked the world since the second half of the 20th century has favored the speed and simplicity of financial transactions and the interdependence between this virtual speculative economic world and the real productive economy, in all countries of the world. Even if the degree of this progress and the scale of these transactions varied between developed countries and underdeveloped countries, such as Tunisia, their spillover impacts would affect all countries and in particular countries subject to international capitalism which have not the means to cope with the economic and financial crises that have marked the lives of people around the world in recent years.

This research will focus on the economics of finance and its interaction with the real economy and on the assessment of its importance in the Tunisian economy. This choice is justified by the availability of its data and statistics in comparison to the virtual games economy, difficult to account for, whose data are still scarce and unreliable, especially in underdeveloped countries like Tunisia.

The main issues of this article are summed up in the controversy of the notion of "virtual economy", its rise, its relationship with the real economy and its contribution to employment.

Keywords : virtual economy - technology - dematerialization - internet – financial

Classification JEL: H 19

Introduction

Depuis le début de la dernière crise économique mondiale, on n'entend parler que de l'économie réelle et virtuelle et la responsabilité de cette dernière dans la crise. Cette nouvelle dichotomie de l'économie nous a incités à tenter d'évaluer le poids de cette économie en Tunisie. La notion d'« économie virtuelle » est encore controversée et exige des études plus ciblées et approfondies, adaptées à la rapidité des mutations technologiques qui caractérisent cette nouvelle économie qui se propage expéditivement dans le monde, même dans les pays sous-développés. Cet essai sera axé sur l'économie de la finance et son interaction avec l'économie réelle et sur l'évaluation de son importance dans l'économie tunisienne. On justifie ce choix par la disponibilité de ses données et de ses statistiques en comparaison à l'économie virtuelle de jeux, difficilement comptabilisable, dont les données sont encore rares et peu fiables, notamment dans les pays sous-développés comme la Tunisie.

Les principales problématiques de cet article se résument dans la controverse de la notion d'« économie virtuelle », son ascension, son rapport avec l'économie réelle et son apport à l'emploi.

1- L'ascension du poids de l'économie virtuelle et ses risques

La croissance économique dans le monde est mesurée par le produit de l'économie virtuelle et ses organismes comme les marchés financiers (*les bourses, les banques, les sociétés de leasing et de factoring...*) et les investissements et les spéculations financières... Donc, cette économie reflète le dynamisme et la stagnation de l'économie réelle et cette dépendance et cette interaction expliquent l'intensité de l'impact des crises financières successives de ces dernières années sur l'économie mondiale. Les questions qui se posent sont les suivantes : *Quel est le poids de l'économie virtuelle en Tunisie ? Cette économie reflète-t-elle effectivement l'économie réelle ? La Tunisie est-elle épargnée par la crise économique mondiale ?*

1.1. L'ascension du poids du secteur financier

L'économie virtuelle n'est pas marginale. Elle a un volume 30 fois plus important que l'économie réelle. Certains économistes estiment la valeur des opérations financières à 10 fois la valeur de la production réelle de l'économie mondiale. Dans l'économie financière, en 2007, on peut distinguer les marchés boursiers (*120 milliards \$*) les marchés des changes (*1600 milliards \$*) et les marchés des produits dérivés (*près de 4000 milliards \$*). Soit au total 5720 milliards \$ journaliers. C'est extravagant ! Soit un rapport de 1 à 40 de la valeur de production des biens et des services (*environ 120 milliards \$*) et le chiffre du commerce mondial (*20 milliards \$*).

De nombreux indicateurs sont en effet utilisés pour mesurer le développement financier des pays, qui rapportent au PIB tantôt les dépôts, tantôt les crédits, pour mesurer l'importance du secteur bancaire, tantôt le volume des transactions sur titres, tantôt la capitalisation boursière pour mesurer celle des marchés...

En Tunisie, même si ces données détaillées n'étaient pas disponibles, le poids du secteur financier dans l'économie nationale n'a pas cessé de s'accroître. Jusqu'en 2011, elle a compté, en plus à la Banque Centrale de Tunisie¹ et ses branches représentatives, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil de Marché Financier et la Société Tunisienne Interprofessionnelle de Compensation et de Dépôt des Valeurs Mobilières en plus d'un Fonds de Garantie de Marché :

- 20 banques de dépôts (38 % étrangers, 36 % particuliers tunisiens, 26 % participations publiques) ; (Annexes : Tableau n°1)
- 20 établissements financiers (11 organismes de leasing², 2 sociétés de factoring³, 2 banques d'affaires⁴) ;
- 8 banques off-shore⁵ et des banques de développement⁶.

Et des mécanismes de soutien comme la banque tunisienne de solidarité et la banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME). On ajoute à ces organismes 8 sociétés qui opèrent dans le secteur bancaire, 19 sociétés d'assurance, une société de recouvrement et 11 sociétés d'investissement.

1 Elle joue le rôle de superviseur de l'économie. Elle a pour mission de contrôler le marché monétaire et d'apporter toute assistance à l'Etat pour améliorer et promouvoir le développement économique du pays. Elle exerce pour le compte de l'Etat un privilège exclusif d'émission de la monnaie sur le territoire de la république.

2 Assurent le financement d'acquisitions de matériel mobilier ou immobilier et le mettent en location pour usage professionnel à la disposition d'un opérateur économique. Ce dernier a la possibilité de l'acquérir à une valeur résiduelle en fin de contrat.

3 Gèrent, au moyen de techniques de gestion financière appropriées les comptes-clients en acquérant leurs créances et assurent le recouvrement de ces créances pour son propre compte.

4 Assurent des services de conseil et d'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière et d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration d'entreprises.

5 - Collectent des dépôts auprès de non-résidents, quelles qu'en soient la forme et la durée ;
 - Accordent tout concours aux non-résidents notamment sous forme de prises de participation au capital d'entreprises non-résidentes et de souscriptions aux emprunts émis par ces dernières ;
 - Assurent les opérations de change manuel au profit de la clientèle ;
 - Effectuent en qualité d'intermédiaire agréé les opérations de change et de commerce extérieur de leurs clientèles résidentes. Elles sont soumises, à ce titre, aux mêmes obligations que les intermédiaires agréés résidents ;

- Sous certaines conditions, collectent des dépôts et accordent des crédits en dinars.

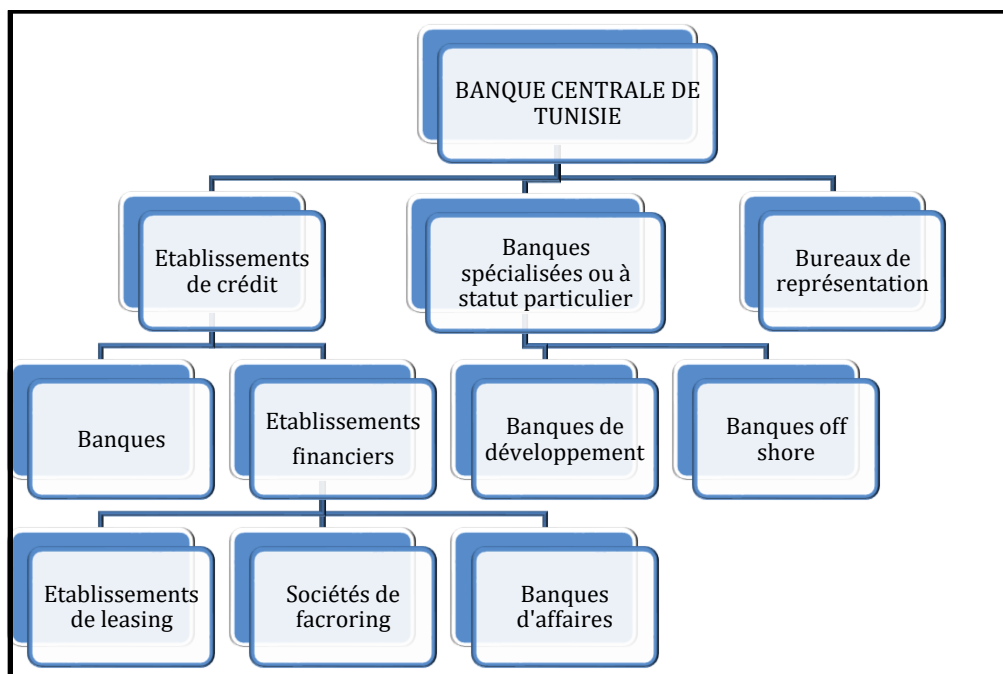
6 - Octroient des crédits à moyen et long terme ;

- Participent au capital d'entreprises ;

- Collectent des dépôts en devises quelles qu'en soient la durée et la forme ;

- Collectent des dépôts à vue de leur personnel et des entreprises dont elles détiennent la majorité du capital.

Fig.1. Organigramme du système bancaire et des établissements financiers en Tunisie



La Tunisie compte également 9 des bureaux de représentation de banques étrangères¹ dont les sièges sont à l'étranger. Cette représentation ne donne lieu à perception d'aucune rémunération directe ou indirecte. Toutes leurs dépenses sont intégralement couvertes par les apports en devises de l'étranger.

Selon la Banque Centrale de Tunisie, les banques monopolisent près de 70 % des opérations financière dans le pays et selon un article intitulé « *La place des banques dans le financement de l'économie tunisienne*² », la part des institutions financières de la contribution au financement des projets économiques s'est accrue de 11 % en 1983 à 23 % en 2005, mais elle s'est décélérée après 1998, suite l'engagement de la Tunisie auprès de l'OMC de libéraliser, restructurer et moderniser le secteur bancaire.

L'évolution des crédits bancaires assignés à l'économie tunisienne révèle explicitement cette croissance. Entre 1980 et 2003, la valeur de ces crédits s'est accrue de 1 313,401 à 16 918,159 millions de dinars.

1 The Arab Investment Company • Crédit Lyonnais • Agence Française de développement et PROPARGO • Banca Monte Dei Paschi Di Siena • Bank of Valletta • Banca Di Roma • American Express Tunisie • Crédit industriel et commercial • Banca intesa S.p.a.

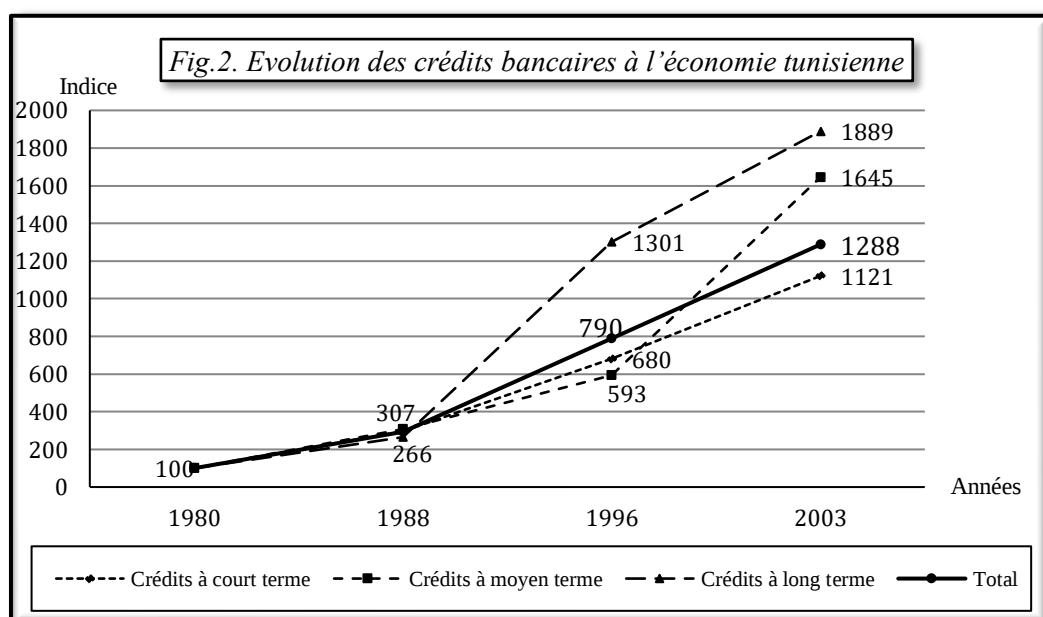
2 De Chaari (I) et Couppey-Soubeyran (J) .In Revue d'Economie Financière, pp 297-318.

Tableau 1. Evolution des crédits bancaires à l'économie tunisienne
(en milliers de dinars)

Années	1980	%	2003	%
Crédits à court terme	952 952	72,5	10 684 514	63,2
Crédits à moyen terme	235 873	18	3 880 853	22,9
Crédits à long terme	124 576	9,5	2 352 792	13,9
Total	1 313 401	100	16 918 159	100

Source : Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers

L'indice de cette évolution est passé de 100 en 1980 (*année de base*) à 1288 en 2003, mais il se diffère entre celui des crédits à court terme qui n'a atteint que 1121, celui des crédits à moyen terme qui a atteint 1645 et celui des crédits à long terme qui a atteint 1889 en 2003. L'importance de la croissance de ces deux derniers a augmenté leurs parts de la valeur totale des crédits, successivement de 18 % à 22,9 % et de 9,5 à 13,9 % entre 1980 et 2003, contrairement à la part des crédits à court terme qui a accusé une récession de 72,5 % à 63,2 % au cours de la même période, tout en conservant sa suprématie par rapport aux autres genres de crédits, puisque les deux tiers (63,2 %) de la totalité des crédits sont à court terme.



Source : Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers

On pourrait utiliser d'autres indicateurs basés sur des données fiables fournies par les institutions financières officielles comme la Banque Centrale, comme l'évolution du nombre des comptes clients dans les banques tunisiennes qui ont enregistré un accroissement de 38,5 % entre 2003 et 2011, en dépit de la régression du nombre de comptes courants de 33,5 %. La croissance du nombre de comptes clients pourrait être assignée notamment à l'augmentation des dépôts d'épargne de 51,2 % au cours de la même période.

Tableau 2. Evolution du nombre des comptes clients dans les banques tunisiennes

Années	2003	2011	T.acc %
Dépôts à vue	1 896 981	2 372 832	+25,1
C.chèques	1 415 969	2 025 115	+43
C.courants	423 939	281 779	-33,5
C.dinars convertibles	57 073	65 938	-15,5
Dépôts à terme	76 413	63 274	-17,2
Bons de caisse	25 717	17 117	-33,4
Comptes à terme	50 696	46 157	-9
Dépôts d'épargne	2 396 249	3 624 291	+51,2
Autres comptes	70 675	90 793	28,5
Total ⁽¹⁾	4 440 318	6 151 190	+38,5

Source : La Banque Centrale de Tunisie, 2012.

⁽¹⁾ A partir de 2007, les données des banques offshores (ABC, CITIBANK et AL BARAKA BANK) sont incluses.

L'importance des établissements financiers apparaît clairement, également dans leurs parts de capitalisations boursières. La Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis compte 21 entreprises financières sur les cinquante principales cotisations en 2011 (*Annexes : Tableau n°2*).

En dépit de l'ascension de l'importance du rôle du secteur financier dans la contribution à l'essor de l'économie tunisienne, maintes déficiences limitent son efficacité escomptée. Parmi ces limites, citons notamment la médiocrité de la contribution des institutions financières au financement des projets économiques, puisqu'elles n'ont financé que 8 % de FBCF1 privé.

En outre, on ne doit pas ignorer la réticence des entreprises tunisiennes à l'adhésion à la Bourse, puisque le nombre des sociétés cotées n'a pas dépassé 52 en 2011, ce qui explique la médiocrité du volume moyen de transactions quotidien qui n'a pas dépassé 3 millions de dinars en 2011. Toutes ces carences ont provoqué la faiblesse de la contribution de la capitalisation boursière au PIB qui n'a pas dépassé 16 % en 2011.

1.2. L'économie virtuelle refléterait-elle l'économie réelle ?

L'interaction entre le secteur financier et l'économie réelle a généré une certaine corrélation proportionnelle linéaire directe entre eux. Les régions ou les villes les plus dynamiques économiquement attirent les institutions financières qui y créent des succursales pour profiter de cette dynamique. A leur tour, les entreprises tendent à s'implanter à proximité de ces institutions pour faciliter leurs opérations financières et garantir la disponibilité de liquidité pour leur fonctionnement.

1 La FBCF ou formation brute de capital fixe est l'**agrégat** qui mesure en **comptabilité nationale** l'**investissement** (acquisitions de biens de production) en **capital fixe** des différents **agents économiques** résidents.

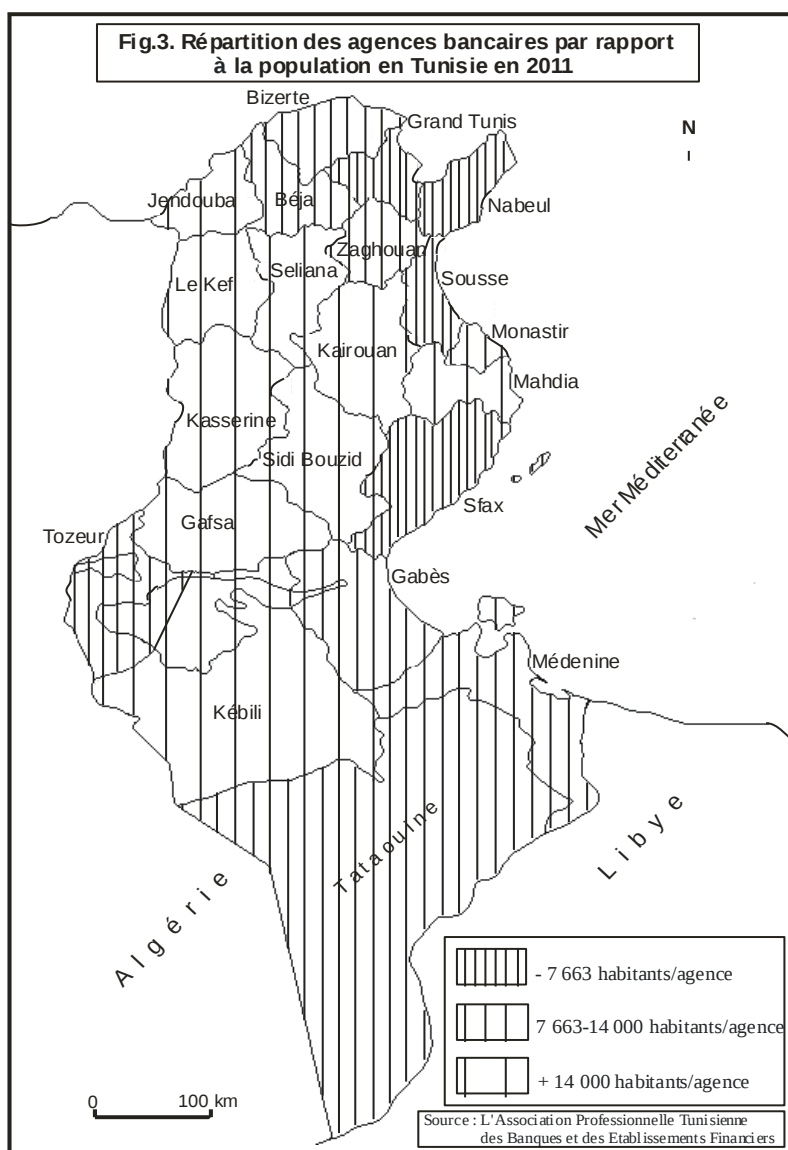
Pour évaluer cette corrélation en Tunisie et en absence des données mesurant la concentration économique et financière, on a opté pour une méthode simpliste en apparence, mais elle pourrait nous révéler cette corrélation spatiale entre l'économie réelle et le secteur financier. Cette méthode consiste à comparer la répartition spatiale des agences bancaires par rapport à la population vis-à-vis de la répartition de l'importance économique de chaque gouvernorat du pays. (*Annexes : Tableau n°3*)

Cette répartition a révélé que la moyenne nationale de ratio habitants/agence a atteint 7 663, ce qui apparaît adapté à l'étendue géographique du pays et sa population et à la taille de son économie, même si on n'avait pas les données de pays comparables à la Tunisie pour les évaluer scientifiquement. Ce ratio se diffère entre le gouvernorat de Tunis (*la capitale*) le plus équipé en agences bancaires avec un ratio de 3 003 habitants/agence, d'une part et celui de Kasserine le moins équipé par ces agences avec un ratio de 27 313 habitants/agence, d'autre part, en 2011.

Cette répartition a révélé également que les ratios de 18 gouvernorats (*sur 24 gouvernorats*) étaient plus élevés que la moyenne nationale, mais pour faire la différence entre l'ensemble de gouvernorats on a opté pour leur répartition en 3 groupes disparates :

- Un 1^{er} groupe de 6 gouvernorats ayant des ratios habitants/agence inférieurs à la moyenne nationale, composé de *Tunis, Ariana, Ben Arous, Nabeul, Sousse et Sfax*, représentant les principaux pôles économiques du pays et abritent 41,5 % de sa population. Ces gouvernorats se caractérisent par une dynamique économique qui attire les institutions financières qui tendent à s'implanter à proximité des entreprises pour garantir leurs opérations financières pour leur fonctionnement et leur approvisionnement en liquidité.
- Un 2^{ème} groupe de 9 gouvernorats ayant des ratios habitants/agence supérieurs à la moyenne nationale, compris entre 7 663 et 14 000, constitué de gouvernorats de *Tozeur, Tataouine, Médenine, Monastir, Bizerte, Gabès, Béja, Manouba et Zaghouan*. Ce groupe hétérogène est formé de gouvernorats disparates géographiquement, démographiquement et économiquement. Les motifs d'implantation des institutions financières dans ces gouvernorats sont différents : Le ratio de Tozeur (8 077), proche de la moyenne nationale, pourrait être expliqué par la petite taille de sa population¹ et sa dynamique touristique. Cette même raison explique le ratio de Médenine (8 846). Les ratios de Bizerte (9 667) et de Monastir (8 349), proches de la moyenne nationale, pourraient être expliqués par leur dynamique relative dans tous les secteurs économiques.
- Un 3^{ème} groupe de 9 gouvernorats ayant des ratios habitants/agence supérieurs à 14 000, formé de *Gafsa, Kairouan, Kébili, Seliana, Kasserine, Le Kef, Sidi Bouzid, Jendoub et Mahdia*. Excepté ce dernier, tous ces gouvernorats appartiennent aux régions intérieures de la Tunisie, caractérisées par un sous-développement économique et des grandes tailles démographiques dépassant 400 milles habitants comme Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Jendouba. Ces gouvernorats ruraux et sous-développés économiquement n'attirent pas les institutions financières.

¹ Tozeur est le moins peuplé du pays avec seulement 105 milles habitants en 2011.



En gros, cette répartition a révélé des constats qui confirment la corrélation proportionnelle directe entre la dynamique économique et l'implantation des institutions financières qu'on a signalée au début de ce thème et confirment la disparité économique entre les régions côtières développées et celles de l'intérieur qui pâtissent d'un sous-développé prononcé.

1.3. Les risques de l'hégémonie de l'économie virtuelle

L'économie se complexifie de plus en plus, en pâtissant d'un schisme¹. D'un côté, une économie réelle composée d'entreprises qui s'évertuent à survivre dans un environnement concurrentiel difficile. D'un autre côté, une économie virtuelle spéculative composée

¹ Séparation ou division.

d'institutions financières et d'autres échanges économiques virtuels.

On ne prétend pas contourner tous les risques menaçant l'économie mondiale provoqués par l'économie virtuelle, mais on se contentera de citer deux menaces : Celle du e-commerce pour le commerce réel et celle de la spéculation boursière.

Selon certains économistes, dans quelques années, de nombreux petits et moyens commerçants directs délaisseront leurs commerces et licencieront leurs employés face à l'ascension du e-commerce.

Au Royaume-Uni, le leader mondial dans le commerce en ligne et le deuxième en termes de publicité, en pleine crise financière, le secteur du e-commerce a engendré 115 milliards d'euros en 2009 (62 % *des britanniques ont acheté en ligne*). Durant cette année, tandis que le secteur financier a contribué à 9 % du Produit Intérieur Brut (*PIB*), la contribution du commerce en ligne est de 7,2 %. Notons par ailleurs que le taux d'équipement en haut débit chez les britanniques est encore très faible. Le potentiel de croissance de cette industrie est donc encore grandissant. La croissance du commerce en ligne est estimée à 10-13 % d'ici 2015.

Quant à la spéculation boursière, les actions en bourse peuvent être cotées à des prix exagérés à cause de la spéculation. Il y a donc une différence entre le prix boursier et le prix réel. Les transactions monétaires ou financières dépassent largement la valeur des biens produits. Par exemple, au cours d'une journée, une action peut se vendre et s'acheter un nombre impressionnant de fois sans aucun rapport avec quelque production que ce soit. Néanmoins, ces échanges d'actions ne mènent pas nécessairement à la création de produits réels.

Cet aspect de l'économie virtuelle, entre autres, explique explicitement les crises économiques qui ont asséné l'économie mondiale ces dernières années. La question qui se pose est la suivante : *La Tunisie est-elle épargnée par les crises financières mondiales ?*

Les institutions financières tunisiennes ne sont pas isolées et indépendantes du système financier et monétaire mondial et l'Etat tunisien, comme tous les Etats du monde, se trouve impuissant face aux crises économiques. *Bourguinat (H)* a constaté cette impuissance des Etats face aux aléas de l'économie virtuelle, en signalant « *La tyrannie des marchés se fait sentir aujourd'hui de tous côtés avec la délocalisation des productions et la spéculation internationale face auxquelles les Etats semblent être devenus impuissants* »¹. L'impuissance de pays sous-développés, comme la Tunisie, est accentuée par leur dépendance chronique au pays développés qui n'ont pas réussi eux-mêmes à résister à ces crises.

Ces crises financières affectent indirectement ses échanges commerciaux avec les pays développés et notamment ses exportations et provoquent la carence en liquidité responsable pour le fonctionnement de ses entreprises productrices dans l'économie réelle.

Dans ce qui suit, on évoquera également l'impact de ces crises financières sur l'emploi.

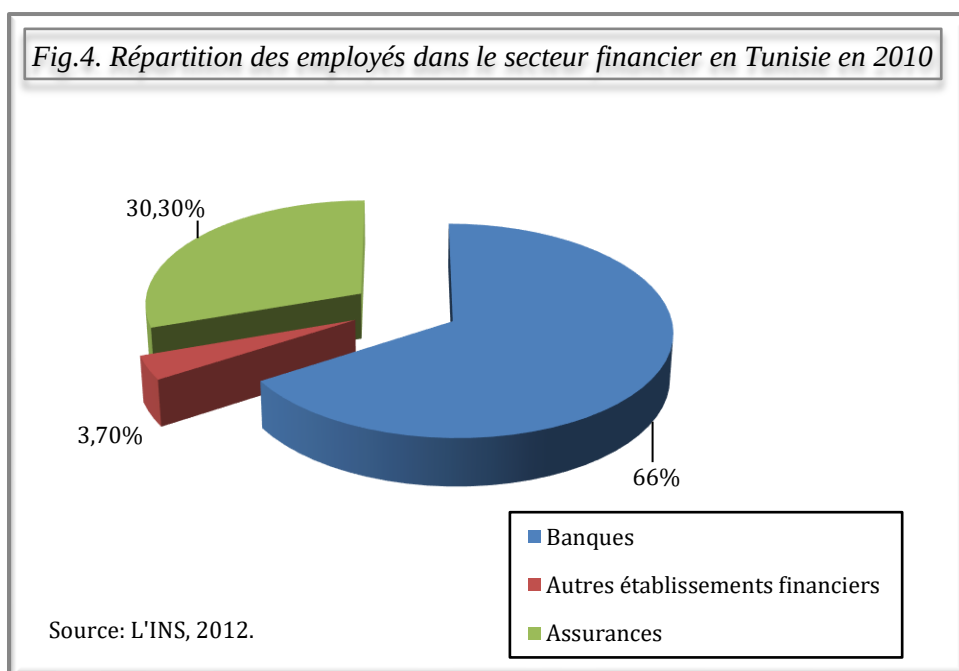
1 « La tyrannie des marchés, essai sur l'économie virtuelle ». Edition Economica.

2. L'économie virtuelle : Quel apport à l'emploi ?

Comme tous les pays qui pâttissent d'un niveau élevé du chômage, notamment celui des diplômés de l'enseignement supérieur, la Tunisie parie sur le secteur des finances, qui exige des employés ayant un niveau d'instruction élevé, pour résorber l'afflux massif des diplômés des universités sur le marché de l'emploi chaque année. Dans ce contexte, *comment ce secteur a réagi ?*

2.1. Une contribution très limitée du secteur financier à l'emploi

En dépit de l'importance de son poids dans l'économie tunisienne, le secteur financier (*banques et assurances*) n'emploie que 27 159 employés, soit seulement 0,8% des actifs occupés (3 277 3961) en Tunisie en 2010. Les banques et les établissements financiers (*les banques off-shore, les banques d'affaires et les sociétés de leasing et de recouvrement*) accaparent 69,7 % de ces employés et les banques s'emparent de 94,6 % de cette part et 66 % de l'ensemble des employés dans les banques et les assurances.



L'évolution de l'effectif des employés bancaires (*banques et autres établissements*) entre 1997 et 2010 révèle une certaine fluctuation, notamment dans le personnel de banques, et un faible accroissement dès 16 830 à 17 914 employés, soit une variation de 6,4 % (*1 084 recrutements seulement au cours de 13 ans*). Cette croissance ne reflète pas le développement du poids de ce secteur dans l'économie nationale, ce qui pourrait être expliqué par la succession des crises financières au cours de cette période qui ont contraint l'emploi dans ce secteur et ont provoqué même le licenciement des employés.

1 L'INS, Enquête Nationale pour la Population et l'Emploi 2010.

Tableau 3. Évolution du personnel bancaire en Tunisie (Banques et autres établissements)

Années	1997	2002	T.acc %	2006	T.acc %	2010	T.acc %
Banques	16 830	17 569	+ 4,4	16 875	- 3,95	17 914	+ 6,15
Autres établissements	-	510	-	695	+ 36,3	1 019	+ 46,6
Total	16 830	18 079	+ 7,4	17 570	- 2,8	18 933	+ 7,75

Source : Ministère des finances, 2011.

On désigne par autres établissements financiers, les banques off-shore, les banques d'affaires et les sociétés de leasing et de recouvrement.

Certains économistes estiment que, malgré la pression de ces crises, le secteur de la finance en Tunisie n'a pas perdu beaucoup d'emplois en comparaison à d'autres pays développés dans le monde. On pourrait expliquer cette situation par la pression du gouvernement qui a tenté de conserver les emplois dans ce secteur, pour ne pas aggraver d'avantage le niveau du chômage, déjà très élevé, et qui a commencé à susciter quelques mouvements sociaux et à déranger le dictateur au pouvoir devant la bombe sociale du chômage qui menace son régime.

Contrairement au secteur bancaire, les autres nouveaux établissements financiers ont enregistré un doublement de leur effectif qui est passé de 510 à 1019 employés entre 2002 et 2010. En dépit de cet accroissement et leur nombre limité, on estime que ces organismes pourraient contribuer plus à l'emploi.

Tableau 4. Les sociétés de leasing et de factoring et les banques d'affaires en Tunisie en 2010

Sociétés	Capital (Millions D)	Emplois	Date de création
TUNISIE LEASING	35 000	128	1984
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	12 500	24	1992
ARAB TUNISIAN LEASE	17 000	20	1993
ATTIJARI LEASING	21 250	25	1994
MODERN LEASING	20 000	51	1997
ARAB INTERNATIONAL LEASE	15 000	28	1996
BEST LEASE	15 000	45	2005
EL WIFACK LEASING	15 000	41	2002
HANNIBAL LEASE	20 000	68	2008
AMEN LEASE	10 000	18	1993
TUNISIE FACTORING (TF)	10 000	43	1999
UNION DE FACTORING (UNIFACTOR)	15 000	36	2000
INTERNATIONAL MAGHREB MERCHANT BANK (IMMB)	3 000	12	1995
BANQUE D'AFFAIRES DE TUNISIE (BAT)	3 710	9	1991
Total	224 960	688	-

Source : Ministère des finances, 2011.

On n'a pas cité dans ce tableau une société de factoring : Amen factor, qui représente un département spécialisé en cette activité au sein d'une société de leasing (*Amen Leasing*) et une société de leasing : UBCI leasing, qui appartient à la banque UBCI.

La limite de contribution de ces établissements financiers à l'emploi pourrait être assignée à leur nouveauté, puisque la plupart d'eux ont été créés récemment dans les années 1990 et 2000. Le secteur de leasing et surtout celui de factoring sont encore à leur genèse puisqu'ils sont récents en Tunisie. On pourrait également expliquer cette incapacité de créer des emplois par la médiocrité de leurs capitaux qui n'ont pas dépassé 225 millions dinars.

2.2. Les caractéristiques socioprofessionnelles du personnel du secteur financier

Vu la multiplicité des caractéristiques socioprofessionnelles du personnel du secteur financier et leur variation permanente, on se contentera de révéler la répartition des employés bancaires par âge, par sexe et par niveau d'instruction en comparaison aux actifs occupés dans tous les secteurs employeurs en Tunisie.

Ces données ont montré que le personnel bancaire ayant un âge inférieur à 35 ans ne représente que 28,7 % de l'ensemble du personnel, largement au-dessous de cette même tranche d'âge dans tous les secteurs (43,8 % en 2010). Cette petite portion des employés jeunes pourrait nous renseigner sur la limite de l'emploi dans le secteur bancaire, notamment au cours de cette période coïncidant avec la crise financière mondiale. La majorité du personnel bancaire a un âge compris entre 35 et 50 ans, représentant 50,4 %, largement supérieur à cette même tranche d'âge dans l'ensemble de secteurs employeurs (37,2 %), ce qui pourrait être expliqué par l'importance du rôle du secteur dans l'emploi dans une période antérieure (*les années 1990*) coïncidant avec la création de plusieurs institutions financières.

Tableau 5. Caractéristiques du personnel bancaire en Tunisie (Banques et autres établissements financiers) en 2010

Caractéristiques		Banques	Sociétés Leasing et Factoring et autres ⁽¹⁾	Total	
				Effectifs	%
Répartition par âge	Moins 35 ans*	4 879	363	5 242	28,7
	Entre 35 et 50 ans*	8 733	477	9 210	50,4
	Plus 50 ans*	3 737	85	3 822	20,9
Répartition par sexe	Masculin*	11 131	620	11 751	64,3
	Féminin*	6 218	305	6 523	35,7
Niveau D'instruction (encadrement)	Diplômés de l'enseignement sup. ⁽²⁾	6 961	559	7 520	59,0
	Diplômés de la formation professionnelle ⁽³⁾	1 377	19	1 396	11,0
	Autres ⁽⁴⁾	3 752	76	3 828	30,0

Source : L'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers

⁽¹⁾ Banques off-shore, banques d'affaires et sociétés de recouvrement

⁽²⁾ Bac +2, ISET, Licence, Bac + 4, Doctorat

⁽³⁾ Diplôme du Centre APTBEF, Concours Internes, ITB, autres

⁽⁴⁾ Promotion exceptionnelle, promotion automatique par ancienneté. * sans les contractuels

L'autre caractéristique qui a attiré notre attention est l'importance de la part des employés féminins qui représentent 35,7 % de l'ensemble du personnel. Cette portion dépasse largement son homologue dans tous les secteurs qui n'a pas dépassé 25 % en 2010. Cette importance de la portion de femmes pourrait être expliquée par leur nombre élevé dans les services d'accueil et d'exécution dans les agences bancaires en contact direct avec la clientèle, qui préfère généralement s'adresser aux femmes pour l'exécution de ses opérations bancaires.

La répartition du personnel bancaire par niveau d'instruction a révélé l'importance des employés diplômés par l'enseignement supérieur qui a atteint 59 %, pas loin de leur portion dans l'ensemble d'actifs occupés dans les banques et les assurances qui a atteint selon l'Institut National des Statistiques 63,5 % en 2010. Ces deux taux sont largement supérieurs à leur homologue pour l'ensemble d'actifs occupés qui n'a pas dépassé 16,2 % en 2010. (*Annexes : Tableaux n°4 et n°5*)

En général, le secteur financier est considéré comme l'activité la plus employeuse de diplômés de l'enseignement supérieur, puisque les tâches de ce travail exigent un certain niveau d'instruction élevé, notamment en gestion et en comptabilité.

En outre, la plupart des chômeurs ayant un niveau d'instruction universitaire convoitent le travail dans le secteur financier, mais la capacité d'emploi de ce dernier demeure très limitée en Tunisie qui pâtit d'un taux de chômage très élevé chez les diplômés de l'enseignement supérieur qui a atteint 22,9 % en 2010¹ (*taux de chômage déclaré par l'INS, 13 % en 2010*).

Donc, comme signalé ci-dessus, le poids du secteur financier dans l'économie ne concorde pas avec son poids dans le marché de l'emploi qui persiste très médiocre (*occupe seulement 0,8 % des actifs occupés en 2010*).

Conclusion

Le progrès technologique qui a marqué le monde depuis la deuxième moitié du 20^{ème} siècle a favorisé la rapidité et la simplicité des transactions financières et l'interdépendance entre ce monde économique spéculatif virtuel et l'économie productive réelle, dans tous les pays de monde. Même si le degré de ce progrès et l'ampleur de ces transactions variaient entre les pays développés et les pays sous-développés, comme la Tunisie, leurs impacts de dérivation affecteraient tous les pays et notamment les pays soumis au capitalisme international qui n'ont pas les moyens de faire face aux crises économiques et financières qui ont marqué la vie des gens dans le monde, ces dernières années. Loin de tout discours politico-social populiste et songeur qui tenterait de rassurer les esprits et prétend que la Tunisie est épargnée par ces crises, on doit signaler que la transparence est le remède crucial contre les crises, notamment dans le secteur financier dans des pays qui ont pâti longtemps de la dictature, du vice et de la corruption.

¹ Les chômeurs ayant un niveau d'instruction supérieur représentent 32 % (157 335) du nombre total de chômeurs (491 842) en 2010 (*Source : L'INS*)

Annexes

1. Les dix premières banques en Tunisie en 2010

Rang	Société	Actionnaire dominant	Total de bilan (10 ³ dollars)	Produit net bancaire (10 ³ dollars)
1	Société tunisienne de banque (STB)	 État tunisien	4 636 609	166 692
2	Banque internationale arabe de Tunisie (BIAT)	 Groupe Mabrouk	4 477 338	208 679
3	Banque nationale agricole (BNA)	 État tunisien	4 302 909	179 610
4	Banque de l'Habitat (BH)	 État tunisien	3 639 377	133 693
5	Amen Bank (AMEN)	 Groupe Ben Yedder	3 300 174	116 941
6	Attijari bank (ATTIJARI)	 Attijariwafa bank	2 769 193	124 593
7	Arab Tunisian Bank (ATB)	 Arab Bank	2 757 198	98 860
8	Banque de Tunisie (BT)		2 157 389	101 452
9	Union internationale de banques (UIB)	 Société générale	1 975 635	84 330
10	Union bancaire pour le commerce et l'industrie (UBCI)	 BNP Paribas	1 509 125	74 431

Source : Jeune Afrique : « Les 50 premières banques d'Afrique du Nord en 2011 », hors-série n°28 « Spécial finance », 2011, p59

2. Les cinquante principales capitalisations boursières en Tunisie en 2011

Secteurs	capitalisations boursières	%
Finance	21	42
Consommation non cyclique	6	12
Immobilier	1	2
Consommation cyclique	8	16
Énergie	1	2
Santé	2	4
Industrie	5	10
Matériaux	5	10
Télécommunications	1	2
Total	50	100

Source : La Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, 2011.

3. Répartition spatiale des agences bancaires en Tunisie en 2011

Gouvernorats	Nombre	Population ⁽¹⁾	Nombre moyen d'habitants/agence
Ariana	104	511	4 913
Ben Arous	95	589	6 200
Manouba	28	375	13 393
Tunis	334	1 003	3 003
Total Grand Tunis	561	2 478	4 417
Zaghouan	15	172	11 467
Nabeul	120	763	6 358
Bizerte	57	551	9 667
Béja	22	307	13 955
Jendouba	28	426	15 214
Le Kef	18	258	14 333
Siliana	12	235	19 583
Kairouan	27	565	20 926
Sousse	117	622	5 316
Monastir	63	526	8 349
Mahdia	27	400	14 815
Sfax	153	945	6 176
Sidi Bouzid	18	416	23 111
Kasserine	16	437	27 313
Gabès	32	366	11 438
Kébili	9	152	16 889
Médenine	52	460	8 846
Tataouine	12	148	12 333
Gafsa	21	342	16 286
Tozeur	13	105	8 077
Total	1 393	10 674	7 663

Source : L'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers

⁽¹⁾ Source : Institut National de la Statistique (Estimation au 1er juillet 2011)

4. Niveau d'instruction du personnel de banques et d'assurances

Statut professionnel	Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Non déclaré	Total
Nombres	385	1261	8245	17239	30	27159
%	1,4	4,6	30,4	63,5	0,1	100

Source : L'Institut National des Statistiques, 2012.

5. Niveau d'instruction des actifs occupés en Tunisie en 2010

Niveau d'instruction	Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Non déclaré	Total
Nombres	360332	1163955	1219185	530271	3653	3277396
%	11	35,5	37,2	16,2	0,1	100

Source : L'Institut National des Statistiques, 2012.

Références bibliographiques

- Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (2005), « *Financement bancaire et croissance économique* », 151p.
- Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (2011), « *Population bancaire 2010* », Rapport annuel 2010, 12p.

- Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis, (2011) « *Rapport annuel 2010* », 80 p.
- Henri Bourguinat (1995), « *La tyrannie des marchés, essai sur l'économie virtuelle* », Edition Economica, 170p.
- Inès Chaari & Jézabel Couppey-Soubeyran (2008), « *La place des banques dans le financement de l'économie tunisienne* », In Revue d'Economie Financière, pp 297-318.
- Institut National des Statistiques (INS), (2012), « *Enquête nationale population et emploi 2010* », 127p.
- Ministère des finances (2008), « *Mécanismes de financement de l'entreprise en Tunisie* », 34p.
- OCDE (2001) « *La nouvelle économie : Mythe ou Réalité ? Rapport final sur le projet de l'OCDE consacré à la croissance* », 110p.

Sites Internet :

- <http://www.apbt.org.tn>
- <http://www.christian-biales.net>
- <http://www.droitvirtuel.com>
- www.gensollen.net
- <http://www.istia.univ-angers.fr>